

montage catastrophique d'un crédit immobilier

Par **fabrice**, le **14/07/2010** à **00:01**

Alors que ma situation financière est très bonne, que je dispose sur mes comptes des liquidités représentant 80% de mon achat immobilier, que je suis client de l'agence bancaire depuis 25 ans, que je n'ai jamais de problèmes sur mes comptes, ma demande de crédit va rencontrer incompétence, dépassement des délais, oublis de pièces administratives, acceptation, puis refus, puis diminution, puis refus ... En tout 7 versions, j'ai dû me battre au jour le jour. La vente a failli se casser. Après avoir été enthousiastes, ils m'ont abandonné, enchaînant les bourdes. Finalement, ils m'ont fait un crédit amputé de 35%, je n'ai pu qu'accepter. Aujourd'hui, je veux des réparations. Comment procéder ? Ceci n'est qu'un résumé et, bien sûr, j'ai des documents prouvant ce que j'avance.

Par **Camille**, le **14/07/2010** à **10:40**

Bonjour,

Consultez un avocat.

Sans avoir tout le dossier sous les yeux et sans l'éplucher en détail, impossible de vous répondre et l'étude dépasserait le cadre d'un simple forum.

Une banque n'est pas tenue d'accepter une demande de prêt, même si toutes les conditions semblent remplies aux yeux du demandeur, et n'a - pratiquement - aucune explication à donner en cas de refus de sa part.

Pour demander des "réparations", il faut présenter un préjudice chiffrable.